

L'insertion professionnelle des diplômés de Licence Professionnelle 2018

Mai 2023

Méthodologie

En 2020, l'Observatoire de la Vie Étudiante a réalisé l'enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des diplômés de Licence Professionnelle 2018 interrogés sur leur situation professionnelle 18 et 30 mois après l'obtention de leur diplôme.

Cette enquête s'inscrit dans une démarche nationale, pilotée depuis 2009 par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle est basée sur un questionnaire commun, une date d'interrogation commune et sur un champ réduit de population à interroger identiques à tous les établissements : diplômés de nationalité française, âgés de moins de 31 ans à l'obtention de la Licence Professionnelle, n'ayant pas interrompu leurs études pendant plus d'un an avant l'obtention de la Licence Professionnelle et ne s'étant pas réinscrits en formation initiale dans un établissement aux rentrées universitaires 2018 et/ou 2019.

Le champ de l'enquête de l'OVE est pour sa part plus large, puisqu'il concerne les diplômés âgés de moins de 31 ans et de nationalité française ou étrangère ayant obtenu un baccalauréat en France, soit 610 diplômés de Licence Professionnelle 2018.

Le questionnaire aborde différentes thématiques : poursuites d'études, situation à 30 mois, caractéristiques des emplois occupés, modalités d'insertion et point de vue sur la formation. Les questions définies par le Ministère y sont incluses selon les principes définis par la charte nationale de collecte des données.

Les 610 diplômés ont été contactés entre Décembre 2020 et Mars 2021 par mail, par voie postale et par téléphone pour répondre à l'enquête. 487 diplômés ont répondu, soit un taux de réponse de 79,8%.

Les données présentées dans ce document concernent uniquement les répondants à l'enquête.

L'Université d'Artois propose, en 2017-2018, 30 mentions de Licence Professionnelle déclinées en 32 parcours répartis dans 3 domaines de formation : 7 dans le domaine « Droit, Economie, Gestion », 2 dans le domaine « Sciences Humaines et Sociales » et 23 dans le domaine « Sciences, Technologies ».

773 étudiants sont inscrits dans ces formations lors de l'année universitaire 2017-2018 et parmi eux, 686 ont obtenu leur diplôme (Source : SISE).

Cette étude a pour objectifs :

- de présenter la situation des diplômés de Licence Professionnelle 2018 de l'Université d'Artois, 18 et 30 mois après leur diplomation,
- d'analyser les caractéristiques de l'emploi qu'ils occupent deux ans et demi après l'obtention du diplôme,
- de mesurer la satisfaction vis-à-vis de leur emploi,
- et d'analyser leurs conditions d'entrée sur le marché du travail.

Notons que l'enquête qui a débuté en décembre 2020 s'est déroulée dans le contexte particulier de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid qui sévissait depuis quelques mois déjà et avec pour conséquence une perturbation du marché du travail.

Chiffres clés - promotion 2018

92,7% Taux d'insertion professionnelle à 30 mois

Caractéristiques de l'emploi occupé au 1er décembre 2020

84,3% Taux d'emploi stable
79,2% Taux d'emploi profession intermédiaire ou cadre
99,0% Taux d'emploi à temps plein
1 627 € Salaire net mensuel médian

Satisfaction de l'emploi occupé au 1er décembre 2020

93,5% Des missions à accomplir
88,2% Du niveau de responsabilités
72,2% Du niveau de rémunération

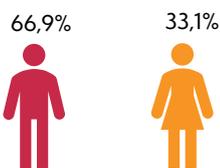
Accès au premier emploi

1 mois Durée médiane d'accès au premier emploi
45,0% Taux d'accès immédiat à l'emploi
41,2% Grâce à un stage ou à l'alternance

Qui sont les répondants à l'enquête ?

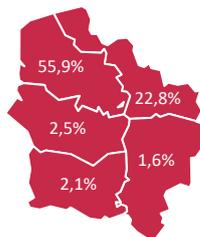
Les caractéristiques des répondants présentées ci-dessous sont très proches de celles de l'ensemble des diplômés. La population des répondants est donc représentative de la population des diplômés de Licence Professionnelle 2018.

Genre



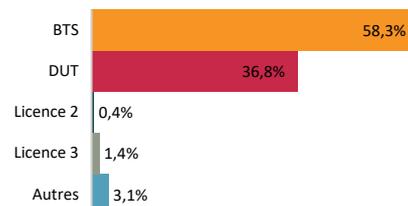
Source : enquête LP2018
Champ : ensemble des répondants à l'enquête

Origine géographique : région Hauts-de-France*



Source : enquête LP2018
Champ : ensemble des répondants à l'enquête
*L'origine géographique est déterminée à partir du code postal de l'adresse fixe déclarée lors de l'inscription administrative en 2017/2018

Diplôme d'accès à la LP



Source : enquête LP2018
Champ : ensemble des répondants à l'enquête

La majorité des répondants à l'enquête sont des hommes (66,9% contre 33,1% de femmes). Cette répartition s'explique par le fait que la majorité des répondants (65,1%) sont inscrits dans le domaine « Sciences, Technologies » où huit étudiants sur dix sont des hommes. À l'inverse, le domaine « Droit, Economie, Gestion » où la majorité des inscrits sont des femmes (59,7% contre 40,3% d'hommes) est moins représenté (31,6%).

44,4% des répondants ont obtenu un baccalauréat général (28,4% le bac Scientifique ; 10,5% le bac Economique et Social et 5,5% le bac Littéraire) ; 36,8% un baccalauréat technologique et 18,0% un baccalauréat professionnel.

84,9% des répondants sont originaires de la région Hauts-de-France : 55,9% du Pas-de-Calais ; 22,8% du Nord et 6,2% de Picardie. La pluridisciplinarité de l'Université d'Artois permet aux étudiants de continuer leur études dans la région mais attire également des étudiants venus d'ailleurs : 15,1% viennent d'une autre région de France.

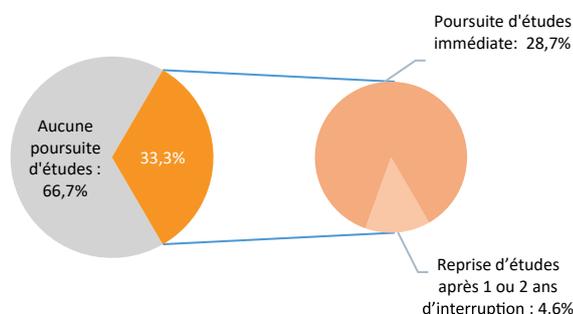
La quasi-totalité des répondants (95,1%) ont accédé à la Licence Professionnelle grâce à une formation technologique de type BTS et DUT (respectivement 58,3% et 36,8%) et 4,9% restants suite à une L2, L3, LP ou un DEUG.

Plus de 6 diplômés répondants sur 10 ont suivi leur formation de Licence Professionnelle à l'Université d'Artois en alternance (32,9% en contrat de professionnalisation et 28,7% en contrat d'apprentissage) ; 37,0% en formation initiale et 1,4% en formation continue ou reprise d'études.

L'âge moyen des répondants à l'obtention de la Licence Professionnelle est de 22,4 ans.

Ont-ils arrêté ou poursuivi des études après la LP ?

Poursuite d'études après la LP



Source : enquête LP2018
Champ : ensemble des répondants à l'enquête

La poursuite d'études est en hausse pour les diplômés 2018

33,3% des diplômés 2018 ont décidé de poursuivre ou reprendre leurs études au cours des 30 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle, soit une poursuite d'études globale en hausse de 8,9 points par rapport aux diplômés 2017. On constate une forte hausse de la poursuite d'études pour les diplômés 2018 malgré une formation professionnalisante qui permet une entrée directe sur le marché du travail.

Poursuite d'études immédiate : type et lieu de formation

En 2018-2019, immédiatement après l'obtention de la Licence Professionnelle, 28,7% des répondants sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur. Parmi eux, 78,5% préparent un Master ou une formation de niveau bac+4 ; 17,9% reprennent une formation de niveau équivalent au bac+3 (LP, Licence ou diplôme d'ingénieur) et 3,6% une formation d'un autre type (prépa concours, BTS, etc...).

7 diplômés interrogés sur 10 en poursuite d'études immédiate le sont dans le cadre d'un contrat de travail (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

Un peu plus de 8 diplômés sur 10 se sont réinscrits dans un établissement des Hauts-de-France dont 32,1% à l'Université d'Artois. Par ailleurs, 10,7% étudient dans une autre région de France ; 7,1% en région parisienne et 1,4% à distance.

Quelle est leur situation 18 et 30 mois après l'obtention de la LP ?

Près de 8 diplômés sur 10 occupent un emploi 30 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle

Au 1er décembre 2020, soit 30 mois après l'obtention de la LP, la part des diplômés 2018 en emploi est de 78,9%. Ce taux est en baisse de 3,7 points par rapport à celui des diplômés 2017 (82,6%), une baisse sans doute liée à l'épidémie de Covid ; 10,3% sont en poursuite ou reprise d'études ; 9,2% sont en recherche d'emploi et 1,6% sont inactifs.

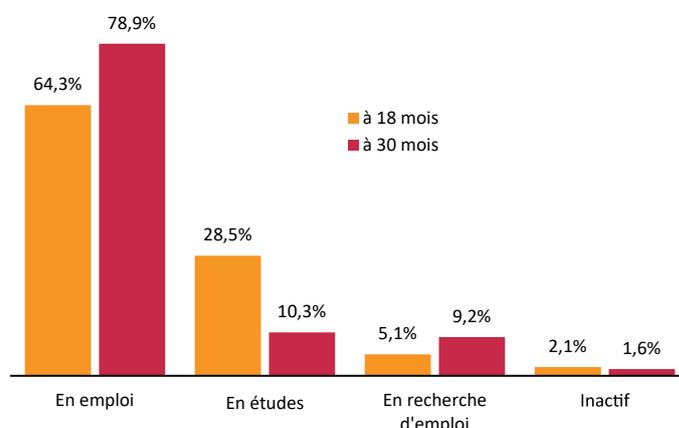
Un an auparavant, la situation des diplômés 2018 était différente de leur situation à 30 mois. En effet, entre le 1er décembre 2019 et le 1er décembre 2020, le taux d'emploi augmente de 14,6 points, la part de diplômés en études baisse de 18,2 points, la part de diplômés en recherche d'emploi augmente de 4,1 points et la part de diplômés inactifs baisse de 0,5 points.

Au 1er décembre 2020, la situation des diplômés de LP 2018 varie selon le genre et le régime d'inscription. Les hommes sont plus nombreux à être en emploi que les femmes (80,7% contre 75,2%). Inversement, ces dernières sont moins nombreuses à continuer ou reprendre des études après l'obtention de la LP que les hommes (8,7% contre 11,0%). Le taux d'emploi des diplômés inscrits en alternance est plus élevé que celui des diplômés inscrits en formation initiale (86,3% contre 67,4%).

2 diplômés sur 10 ne sont pas en emploi 30 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle : que font-ils ?

- 10,3% sont en études, soit 50 diplômés. Parmi eux, 52% sont inscrits dans une formation de niveau bac+5 ; 14% dans une formation de niveau bac+6 ; 16% dans une formation de niveau bac+4 ; 6% dans une autre formation de niveau bac+3 et 12% dans une formation de niveau bac+1, bac+2 ou une préparation concours. 70% des répondants en études le sont dans le cadre d'un contrat de travail et 58% étudient dans la région des Hauts-de-France.

Situation au 1er décembre 2019 (à 18 mois) et au 1er décembre 2020 (à 30 mois)



Source : enquête LP2018
Champ : ensemble des répondants à l'enquête

- 9,2% sont en recherche d'emploi, soit 45 diplômés. Parmi eux, 55,6% déclarent avoir déjà exercé une activité professionnelle depuis l'obtention de leur Licence Professionnelle. Ils recherchent un emploi depuis 4,5 mois en moyenne. La durée médiane de recherche d'emploi est de 3 mois, c'est à dire que la moitié d'entre eux est en recherche d'emploi depuis moins de 3 mois et l'autre moitié depuis plus de 3 mois.
- Seulement 1,6% sont inactifs, soit 8 diplômés. Parmi eux, 6 ont déjà occupé un emploi depuis l'obtention de leur diplôme.

Caractéristiques de l'emploi occupé après l'obtention de la LP

Pour évaluer la qualité de l'insertion des Licences Professionnelles, les diplômés ayant poursuivi ou repris des études ont été retirés de la population. De même, les diplômés inscrits en formation continue (hors contrat de professionnalisation) et en reprise d'études lors de la Licence Professionnelle sont enlevés puisqu'ils sont déjà entrés sur le marché du travail avant l'obtention de la Licence Professionnelle.

Les diplômés 2018 se sont très bien insérés dans le monde du travail

Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois des diplômés 2018 s'élève à 92,7%. Ce taux reste à un niveau élevé même s'il est en baisse de 2 points par rapport à celui de la promotion 2017 (94,7%). Par conséquent, le taux de chômage est de 7,3% pour les diplômés 2018, en hausse de 2 points par rapport à la promotion 2017 (5,3%).

Notons également, que le taux d'insertion professionnelle des diplômés 2018 à 30 mois est légèrement plus faible que le taux d'insertion à 18 mois (93,6%).

À 30 mois, le taux d'insertion professionnelle des diplômés de LP 2018 varie selon le genre, le régime d'inscription et le domaine de formation. Les hommes ont un taux d'insertion professionnelle plus élevé que celui des femmes (95,0% contre 87,8%), les diplômés inscrits en alternance ont un taux d'insertion plus élevé que celui des diplômés inscrits en formation initiale (95,7% contre 87,0%) et le taux d'insertion des diplômés du domaine « Droit, Economie, Gestion » est plus élevé que celui des diplômés du domaine « Sciences, Technologies » (95,8% contre 92,3%).

Taux d'insertion professionnelle des diplômés de LP

	Taux d'insertion professionnelle	
	à 18 mois	à 30 mois
Hommes	93,5%	95,0%
Femmes	93,8%	87,8%
Formation initiale	94,7%	87,0%
Formation en alternance	91,4%	95,7%
DEG	94,7%	95,8%
SHS	12/13	10/13
ST	93,2%	92,3%
Ensemble Licence Professionnelle 2018	93,6%	92,7%
Ensemble Licence Professionnelle 2017	93,9%	94,7%

Source : enquête LP2018 et LP2017
Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance
NB : Lorsque les effectifs sont trop faibles pour être significatifs (<30), les taux sont donnés à titre indicatif sous forme de fraction.

Plus de 8 diplômés sur 10 occupent un emploi stable 30 mois après l'obtention de la LP

Même si le taux d'insertion professionnelle des diplômés 2018 baisse par rapport à la promotion 2017, la qualité des emplois exercés est très bonne.

30 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle, 84,3% des emplois occupés par les diplômés sont considérés comme stables : 79,2% des diplômés en emploi sont en CDI ; 3,7% sont professions libérales ou indépendants et 1,4% sont fonctionnaires.

Cette stabilité d'emploi augmente de 10,9 points par rapport à la situation à 18 mois où elle était de 73,4%.

En comparaison avec la promotion précédente, les diplômés 2018 ont un taux d'emploi stable moins élevé que celui des diplômés 2017 (respectivement 84,3% et 87,4%).

30 mois après l'obtention de leur diplôme, le taux d'emploi stable des diplômés de LP 2018 varie selon le genre, le régime d'inscription et le domaine de formation :

- 87,9% des hommes occupent un emploi stable contre 75,6% des femmes, soit un écart de 12,3 points.
- 88,9% des diplômés ayant effectué leur formation en alternance ont un emploi stable contre 74,5% des diplômés issus de la formation initiale, soit un écart de 14,4 points.
- 89,0% des diplômés du domaine « Droit, Economie, Gestion » ont un emploi stable contre 84,4% des diplômés du domaine « Sciences, Technologies ».

Près de 8 diplômés sur 10 sont professions intermédiaires ou cadres

30 mois après l'obtention de la LP, 79,2% des diplômés occupent un emploi de niveau profession intermédiaire ou cadre (dont 5,8% de niveau cadre) ; 17,7% sont employés ou ouvriers et 3,1% artisans, commerçants, chefs d'entreprise ou agriculteurs.

Tout comme la stabilité de l'emploi, la part d'emploi de niveau profession intermédiaire ou cadre augmente par rapport à la situation mesurée à 18 mois (74,4%), soit une hausse de 4,8 points.

En comparaison avec la promotion précédente, les diplômés 2018 ont un taux d'emploi de niveau profession intermédiaire ou cadre moins élevé que celui des diplômés 2017 (respectivement 79,2% et 88,4%).

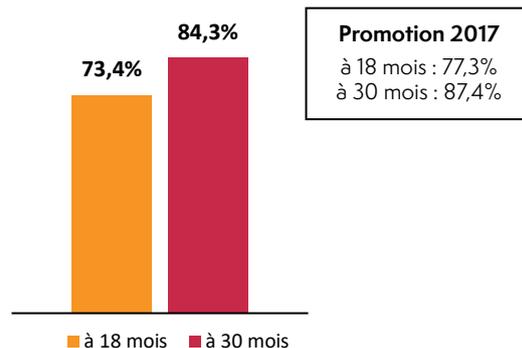
Plus de 8 diplômés sur 10 travaillent dans le secteur privé

Au 1er décembre 2020, 84,6% des diplômés de LP 2018 occupent un emploi dans une entreprise privée ; 8,9% dans la fonction publique (y compris une entreprise publique) ; 3,8% sont indépendants et 2,7% dans une association.

30 mois après l'obtention de la LP, les secteurs d'activités dans lesquels les diplômés travaillent le plus sont le « Commerce, transports, hébergement et restauration » (23,5%), l'« Industrie » (19,8%) et la « Construction » (15,4%). Par contre, les secteurs les moins représentés sont les « Arts, spectacles et activités récréatives » (1,0%), les « Autres activités de service » (1,0%) et les « Activités immobilières » (0,7%).

Le secteur d'activité dépend du domaine de formation, les diplômés du domaine « Droit, Economie, Gestion » travaillent majoritairement dans le secteur du « Commerce, transports, hébergement et restauration » (37,4%) et des « Activités financières et d'assurance » (15,4%). Pour les diplômés du domaine « Sciences, Technologies », ils exercent majoritairement dans le secteur de « l'Industrie » (28,1%), de la « Construction » (21,4%) et du « Commerce, transports, hébergement et restauration » (17,2%).

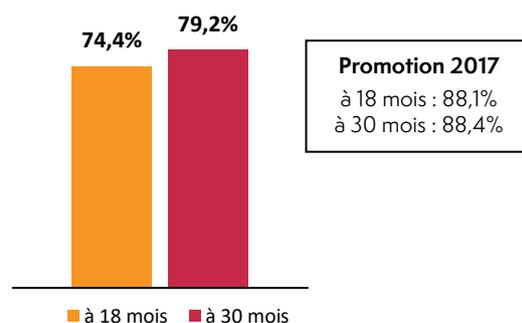
Taux d'emploi stable



Source : enquête LP2018

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance au 1er décembre 2019 et 1er décembre 2020

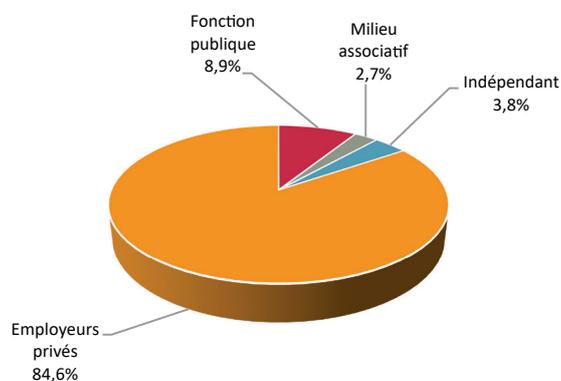
Taux d'emploi de niveau profession intermédiaire ou cadre



Source : enquête LP2018

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance au 1er décembre 2019 et 1er décembre 2020

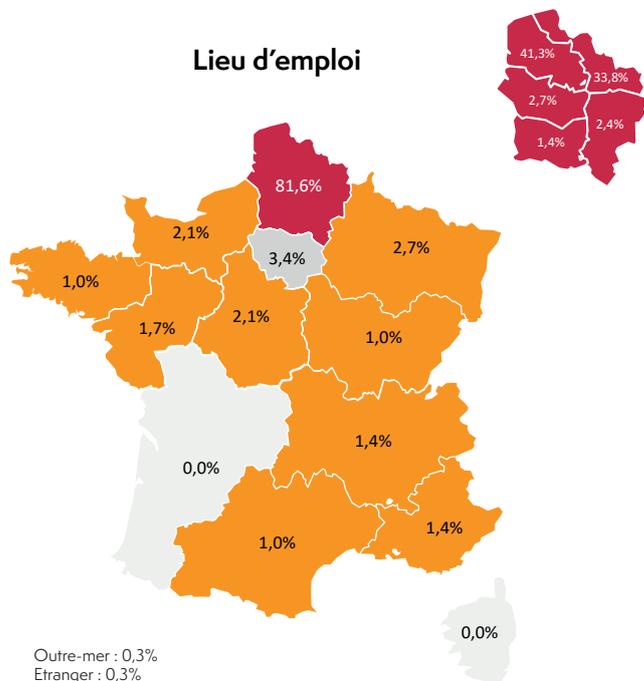
Type d'employeur



Source : enquête LP2018

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance au 1er décembre 2020

Lieu d'emploi



Source : enquête LP2018

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance au 1er décembre 2020

Un peu plus de 8 diplômés sur 10 travaillent dans les Hauts-de-France

81,6% des diplômés de Licence Professionnelle 2018 occupent leur emploi dans la région des Hauts-de-France. Une proportion en hausse de 4,1 points par rapport aux diplômés 2017 où ils étaient 77,5% à travailler dans cette région.

Pour les autres, ils sont 17,8% à travailler dans un autre département de France (dont 3,4% en Île-de-France) ; 0,3% en outre-mer et 0,3% à l'étranger.

La localisation de l'emploi est toujours très dépendante du lieu d'origine puisque 92,2% des diplômés ayant obtenu le baccalauréat dans un établissement des Hauts-de-France travaillent dans cette même région. Par conséquent, comme pour les précédentes promotions, les diplômés 2018 sont peu mobiles.

La majorité des diplômés interrogés occupe un emploi à temps plein

99,0% des diplômés 2018 exercent leur emploi à temps plein deux ans et demi après l'obtention de leur Licence Professionnelle. Un an auparavant, à 18 mois, ils étaient 98,3% à exercer leur emploi à temps plein.

À titre de comparaison, le taux d'emploi à temps plein des diplômés 2017 à 30 mois est de 98,6% et 97,1% à 18 mois.

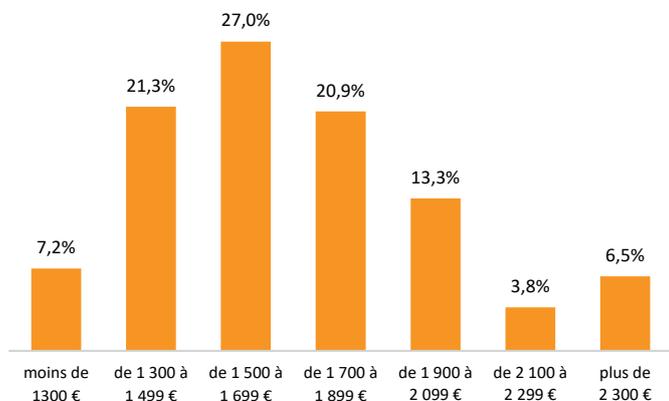
Taux d'emploi à temps plein



Source : enquête LP2018

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance au 1er décembre 2019 et 1er décembre 2020

Salaires net mensuel médian à 30 mois (temps plein en France, hors primes et 13ème mois)



Source INSEE : le SMIC mensuel net au 1er décembre 2020 était de 1 219 €

Source : enquête LP2018

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance au 1er décembre 2020

En moyenne, les diplômés de LP 2018 en emploi à temps plein au 1er décembre 2020 gagnent 1 708 € net par mois (hors primes et 13ème mois)

Le salaire net mensuel médian des répondants en emploi à temps plein en France au 1er décembre 2020 (hors primes et 13ème mois) s'élève à 1 627 €. Cela signifie qu'au 1er décembre 2020, 30 mois après l'obtention de la LP, la moitié des diplômés en emploi gagne plus de 1 627 € et l'autre moitié gagne moins. Ce montant est légèrement inférieur à celui de la promotion 2017 (1 650 €), soit une baisse de 23 €.

Le salaire net mensuel des diplômés de Licence Professionnelle 2018 varie significativement selon le genre et la stabilité de l'emploi exercé :

- Les hommes ont un salaire net mensuel médian plus élevé que les femmes (1 700 € contre 1 500 €), soit un écart de 200 €. Cette différence de salaire entre les hommes et les femmes est identique à la promotion 2017.
- Les diplômés ayant un emploi stable ont un salaire net mensuel médian supérieur aux diplômés ayant un emploi instable (1 650 € contre 1 459 €), soit un écart de 191 €.

Évaluation de l'emploi et de la formation par les diplômés 2018

Les diplômés 2018 sont globalement satisfaits de leur emploi

Au 1er décembre 2020, soit 30 mois après l'obtention de leur Licence Professionnelle, 93,5% des diplômés en emploi sont satisfaits des missions qui leur sont confiées et 88,2% de leur niveau de responsabilités. En revanche, la satisfaction liée à la rémunération est légèrement plus faible puisque 72,2% des répondants déclarent être satisfaits.

La catégorie socioprofessionnelle des diplômés de Licence Professionnelle 2018 joue un rôle important sur deux aspects de la satisfaction de l'emploi :

- Premièrement, la satisfaction des responsabilités varie significativement de 73,1% pour les employés à 91,2% pour les diplômés de professions intermédiaires ou cadres, soit un écart de 18,1 points.
- Deuxièmement, la satisfaction de la rémunération varie significativement de 51,9% pour les employés à 77,1% pour les diplômés de professions intermédiaires ou cadres, soit un écart de 25,2 points.

La satisfaction de l'emploi pour les diplômés 2018 est très bonne mais elle baisse légèrement par rapport à la promotion 2017 : -2,2 points pour les missions ; -4,5 points pour le niveau des responsabilités et -2,3 points pour la rémunération. Ce constat peut être mis en lien avec la baisse de la qualité des emplois exercés par les diplômés 2018 par rapport à celle des diplômés 2017. En effet, en toute logique, les diplômés dont les conditions d'emploi sont les plus favorables sont aussi les plus satisfaits de leur emploi.

Près de 7 emplois occupés sur 10 correspondent au niveau de la LP (Bac+ 3) et au domaine de formation

Correspondance de l'emploi avec le niveau de la LP (Bac+3) et le domaine de formation simultanément

		Niveau Bac + 3	
		Tout à fait, plutôt oui	Plutôt non, pas du tout
Domaine de formation	Tout à fait, plutôt oui	69,5%	13,1%
	Plutôt non, pas du tout	7,1%	10,3%

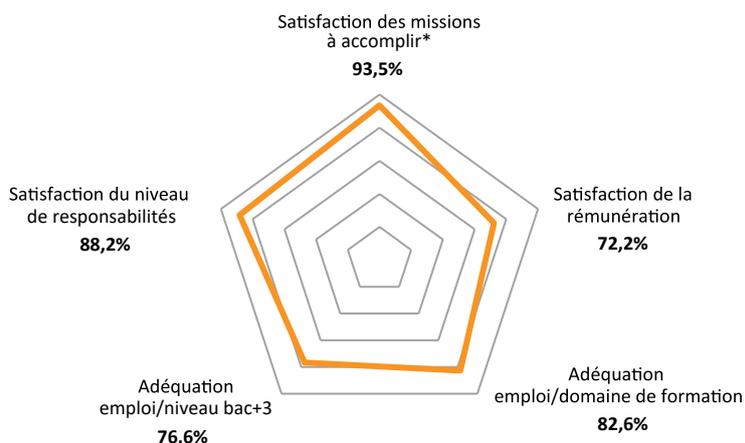
Source : enquête LP2018

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance au 1er décembre 2020

69,5% des diplômés en emploi déclarent exercer une activité professionnelle correspondant à la fois à un niveau Bac+3 et à leur domaine de formation.

En revanche, un diplômé sur 10 estime que son emploi ne correspond ni à son niveau de qualification ni à la spécialité de la Licence Professionnelle.

Niveau de satisfaction de l'emploi et niveau d'adéquation « emploi/formation »



*Lecture : 93,5% des diplômés en emploi sont tout à fait satisfaits ou plutôt satisfaits des missions qu'ils exercent.

Source : enquête LP2018

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance au 1er décembre 2020

Concernant le niveau d'adéquation « emploi/formation », 82,6% des diplômés 2018 en emploi déclarent exercer une activité professionnelle correspondant à leur domaine de formation et 76,6% à leur niveau du diplôme obtenu (bac+3).

Expressions* résumant les réponses données par les diplômés à la question ouverte :

Avez-vous vous des observations personnelles sur vos études, votre insertion professionnelle, vos stages à nous communiquer ?

Les principaux sujets abordés par les diplômés répondants sont « l'alternance » et « la formation suivie »



Source : enquête LP2018

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance au 1er décembre 2020

* La taille des expressions est proportionnelle à leur fréquence.

Nuage de mots réalisé sur www.nuagesdemots.fr

L'accès au premier emploi

Pour évaluer la qualité de l'insertion des Licences Professionnelles, les diplômés ayant poursuivi ou repris des études ont été retirés de la population. De même, les diplômés inscrits en formation continue (hors contrat de professionnalisation) et en reprise d'études lors de la Licence Professionnelle sont enlevés puisqu'ils sont déjà entrés sur le marché du travail avant l'obtention de la Licence Professionnelle.

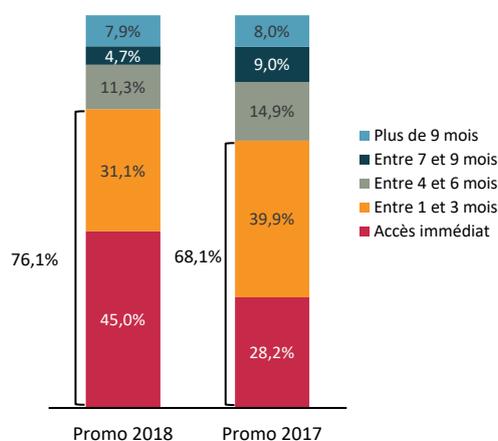
L'entrée sur le marché du travail est rapide pour les diplômés 2018

La durée médiane d'accès au premier emploi pour les diplômés de Licence Professionnelle 2018 est d'un mois, c'est-à-dire que la moitié des diplômés a mis moins d'un mois pour trouver leur premier emploi après l'obtention du diplôme et l'autre moitié plus d'un mois. Les diplômés de LP 2018 ont obtenu leur premier emploi plus rapidement que les diplômés de LP 2017 pour lesquels la durée médiane était de 2 mois.

Les diplômés de la promotion 2018 ont décroché leur premier emploi plus rapidement que les diplômés 2017 : 45,0% des LP 2018 ont obtenu immédiatement leur premier emploi contre 28,2% des LP 2017, soit un écart de 16,8 points. Cependant, l'écart s'amenuise au bout de 3 mois de recherche pour décrocher un emploi : 76,1% pour les LP 2018 contre 68,1% pour les LP 2017, soit un écart de 8 points.

La part des diplômés 2018 ayant mis plus de 9 mois à trouver leur premier emploi est quasi-identique à celle des diplômés 2017 (7,9% contre 8,0%).

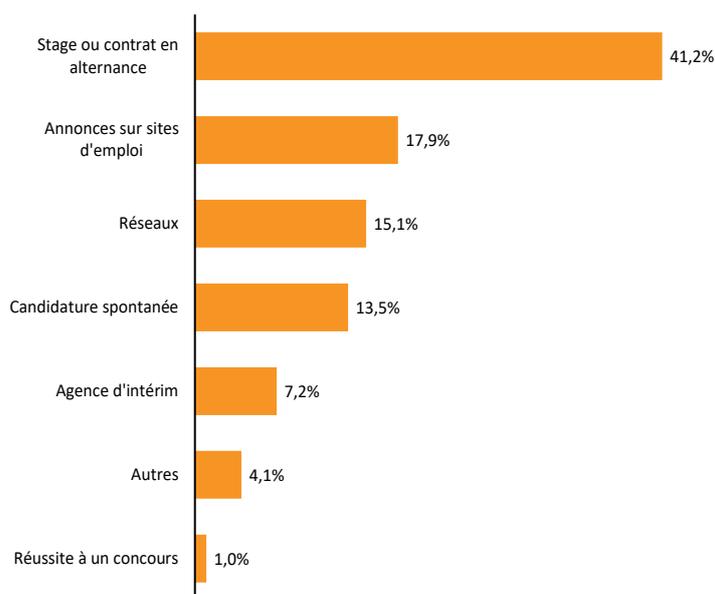
Durée d'accès au premier emploi



Source : enquête LP2018 et LP2017

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance

Moyens d'accès au premier emploi



Source : enquête LP2018

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance

Le stage ou l'alternance sont les principaux moyens d'accès à l'emploi

41,2% des diplômés ont décroché leur premier emploi grâce à un stage ou un contrat en alternance ; 17,9% en postulant à une annonce sur un site d'emploi (Pôle emploi, APEC, etc.) ; 15,1% par le biais de leurs réseaux (personnels, professionnels, association d'anciens, etc.) ; 13,5% en envoyant une candidature spontanée ; 7,2% grâce à une agence d'intérim ; 4,1% par un autre moyen (création d'entreprise, cabinet de recrutement, démarchage, etc...) et 1,0% en réussissant un concours.

Un peu plus d'un diplômé sur 10 a rencontré des difficultés dans la recherche d'emploi

12,9% des diplômés estiment avoir rencontré des difficultés pour trouver un emploi : les causes sont principalement la difficulté à trouver des offres d'emploi et leur manque d'expérience professionnelle. Les diplômés inscrits en alternance ont rencontré moins de difficultés que les diplômés inscrits en formation initiale (respectivement 10,5% et 17,6%).

Indicateurs

Taux d'insertion professionnelle : nombre de diplômés en emploi / (nombre de diplômés en emploi + en recherche d'emploi) * 100

Taux de chômage : nombre de diplômés en recherche d'emploi / (nombre de diplômés en emploi + en recherche d'emploi) * 100

Contexte national et régional [source INSEE] :

Taux de chômage au dernier trimestre 2020 :

- niveau national : 7,8%

- niveau régional : 9,4%

- des 15-24 ans dans les Hauts de France : 25,5%

Taux d'emploi stable : nombre de diplômés en emploi stable (CDI, fonctionnaire, profession libérale, chef d'entreprise ou indépendant) / nombre de diplômés en emploi * 100

Taux d'emploi de niveau profession intermédiaire ou cadre : nombre de diplômés en emploi de niveau profession intermédiaire ou cadre / nombre de diplômés en emploi * 100

Taux d'emploi à temps plein : nombre de diplômés en emploi à temps plein / nombre de diplômés en emploi * 100

Cette étude montre que les diplômés de la promotion de Licence Professionnelle 2018 se sont globalement bien insérés dans la vie active 30 mois après l'obtention de leur diplôme. En témoigne **le taux d'insertion professionnelle à 30 mois qui s'élève à 92,7%**. Autrement dit, parmi les diplômés répondants de Licence Professionnelle 2018 entrés dans la vie active, **plus de 9 diplômés sur 10 occupent un emploi au 1er décembre 2020**. Cependant, tout en restant élevé, ce taux baisse de 2 points par rapport au taux de la promotion 2017 (94,7%) en raison d'une conjoncture moins favorable du marché du travail en décembre 2020 liée à l'épidémie de Covid.

Outre le taux d'insertion professionnelle, les effets de la crise sanitaire se font également ressentir par la baisse des conditions d'emploi des diplômés 2018 par rapport à celles de la promotion 2017 : **le taux d'emploi stable est de 84,3% (-3,1 points), le taux d'emploi de niveau profession intermédiaire ou cadre est de 79,2% (-9,2 points), le taux d'emploi à temps plein est de 99,0% (≈) et le salaire net mensuel médian est de 1 627 € pour un temps plein (-23 €).**

De plus, comme pour les précédentes promotions, l'étude met en évidence des disparités dans l'insertion professionnelle des diplômés 2018 :

- Être diplômé d'une Licence Professionnelle en alternance garantit une meilleure insertion sur le marché du travail et un emploi plus stable que les diplômés d'une Licence Professionnelle en formation initiale : **+8,7 points** pour le taux d'insertion et **+14,4 points** pour le taux d'emploi stable.
- Les diplômés 2018 d'une Licence Professionnelle du domaine « Droit, Economie, Gestion » ont un meilleur taux d'insertion professionnelle (**+3,5 points**) et un taux d'emploi stable plus élevé (**+4,6 points**) que les diplômés du domaine « Sciences, Technologies ».

Enfin, le niveau de satisfaction exprimé par les diplômés 2018 à l'égard de leur emploi 30 mois après l'obtention du diplôme est bon : **93,5% des diplômés en emploi sont satisfaits des missions qui leurs sont confiés, 88,2% de leur niveau de responsabilités et 72,2% de leur rémunération**. Cette satisfaction est fortement corrélée à la catégorie socioprofessionnelle, notamment concernant leur responsabilité et leur rémunération : **plus le niveau d'emploi exercé est élevé, plus ils sont satisfaits de leur niveau de responsabilité et de rémunération**.

Offre de formation 2017-2018

Domaine Droit, Economie, Gestion :

- Commercialisation des biens et services interentreprises
- Commercialisation des infrastructures touristiques, d'hébergement, culturelles et sportives
- Entreprises et cabinets d'affaires : assistant juridique
- Management du point de vente
- Processus de commercialisation sur le Web
- Responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise, spécialisé en TICE
- Technologies de l'information et de la communication

Domaine Sciences Humaines et Sociales :

- Gestion différenciée des espaces verts
- Monuments, musées et sites

Domaine Sciences, Technologies :

- Analyse et prévention des risques en industrie
- Automatismes et robotique industrielle
- Biotechnologie et génie des procédés appliqués aux boissons
- CAO et modélisation numérique
- Chargé d'affaires

Domaine Sciences, Technologies (suite) :

- Conception, rédaction et réalisation web
- Conduite de travaux en second œuvre
- Conduite et gestion des chantiers industriels
- Construction durable, habitat et environnement urbain
- Dessinateur projeteur structure
- Dessinateur projeteur voiries réseaux divers
- Développement informatique et outils collaboratifs
- Eaux pluviales et aménagement durable de l'espace
- Gestion technique des bâtiments
- Hydraulique industrielle
- Maintenance des agroéquipements
- Maintenance industrielle en génie électrique
- Management européen de la chaîne logistique
- Méthodes d'analyse chimique
- Métiers de la route
- Nutrition appliquée
- Réseaux informatiques, mobilité, sécurité
- Responsable d'exploitation des industries du recyclage
- Valorisation des agro-ressources végétales

Sigles et acronymes

- BTS** : Brevet de Technicien Supérieur
- CAO** : Conception Assistée par Ordinateur
- CDI** : Contrat à Durée Indéterminée
- DEG** : Droit, Economie, Gestion
- DEUG** : Diplôme d'Études Universitaires Générales
- LP** : Licence Professionnelle
- OVE** : Observatoire de la Vie Étudiante
- SHS** : Sciences Humaines et Sociales
- SISE** : Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant
- ST** : Sciences, Technologies
- TICE** : Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement

Pour en savoir plus ...

Fiches synthétiques et répertoires d'emplois par Licence Professionnelle consultables sur Internet : www.univ-artois.fr rubrique Réussite et Insertion - Observatoire de la Vie Étudiante.

Conception et réalisation :

Farid Ghouch

sous la responsabilité de Sandrine Leroy-Delmotte

Charte graphique :

Service Communication

CONTACT

Direction des Études - Observatoire de la Vie Étudiante

9, rue du Temple - BP 10665

62030 ARRAS CEDEX

Tél. : +33 (0)3 21 60 38 80

ove@univ-artois.fr

